

SAULCY

SUR MEURTHE

LE
MAG'

N°25 - ÉTÉ 2024

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE SAULCY-SUR-MEURTHE



Photo aérienne de V'Géo Yann PUTIGNY Géomètre-Expert

SOMMAIRE

2 : L'état civil 3 : Le mot du Maire 4/5/6/7 : La vie dans la commune
8: La vie scolaire 9 : Les services dédiés à la jeunesse 10 : Les investissements
11 : La CASDDV 12 : Les infos pratiques

Toutes nos pensées aux familles de... :

- **Yvonne DORIDANT**,
décédée le 11 Janvier à l'âge de 90 ans
- **Alain MURATI**,
décédé le 3 Février à l'âge de 69 ans
- **Nelly JEANNE**,
décédée le 6 Février, à l'âge de 101 ans
- **Annick CANTRELLE**,
décédée le 7 Février à l'âge de 80 ans
- **Odette TANNEUR**,
décédée le 12 Février à l'âge de 91 ans
- **Robert BAPTISTE**,
décédé le 21 Février à l'âge de 93 ans
- **Paul MAUFFREY**,
décédé le 23 Mars à l'âge de 87 ans
- **Geneviève KEMBERG**,
décédée le 13 Avril à l'âge de 97 ans
- **Claude MAIRE**,
décédé le 16 Avril à l'âge de 93 ans
- **Jean-Paul DESMIT**,
décédé le 25 Mai à l'âge de 68 ans
- **Thérèse DARGOT**,
décédée le 28 Mai à l'âge de 95 ans
- **Jean-Paul SAINT-DIZIER**,
décédé le 8 Juin à l'âge de 73 ans
- **Christian BERTRAND**
décédé le 23 Juin à l'âge de 54 ans
- **Philippe CHAPELLE**
décédé le 23 Juin à l'âge de 66 ans

Bienvenue à... :

- **Jade MAGNIETTE**, née le 7 Janvier
- **Elios CUNY**, né le 27 Janvier
- **Darlene VANHEMELSDAELE**, née le 12 Avril
- **Marlon HECHT**, né le 13 Mai
- **Alya SCHMITT ROGI**, née le 21 Mai
- **Hannah MECKES**, née le 23 Mai
- **Garance GRANDIDIER**, née le 25 Mai
- **Jade FORT**, née le 13 Juin
- **Eden GAUDEL**, né le 28 Juin

Félicitations à... :

- **Valérie DIDIER et Aurélien GRAPPEY**,
qui se sont unis le 18 Mai
- **Michèle TRUXLER et Manuel DE AMORIM**,
qui se sont unis le 18 Mai
- **Audrey CADORET et Christopher PINTO**,
qui se sont unis le 22 Juin
- **Vanessa ROHMER et David OLLMANN**,
qui se sont unis le 29 Juin (mariage à titre posthume)



Charlotte HAOUY, 90 ans, 11/02



Marie COLIN, 90 ans, 18/02



Simone JACQUEMIN, 93 ans, 2/04



Pierre DROUAN, 94 ans, 4/05



Odette FLEURANCE, 90 ans, 29/05

Christian FERRY, 94 ans, 21/05
Isabella FERRY, 90 ans, 31/05
73 ans de mariage**Joyeux anniversaire à... :**

- **Ginette MAIRE**, 90 ans, le 22 Janvier
- **Agnès STOUVENEL**, 95 ans, le 7 Février
- **Marcelle JACQUEL**, 91 ans, le 10 Avril
- **Geneviève ANDRE**, 90 ans, le 22 Mai

LE MOT DU MAIRE

Chères Salixiennes et chers Salixiens,

La vie d'une commune, le bien vivre ensemble, peut s'évaluer au travers de la diversité des événements et des actions qui animent le quotidien. Au travers également de l'engagement des uns et des autres au sein des associations ; la vie scolaire et des services dédiés à la jeunesse. Pour que cela soit possible il convient également que l'équipe municipale demeure attentive au « bien être technique » de chacun(e). C'est dans cet esprit que sont étudiés et mis en œuvre les différents investissements en matériels divers, en travaux de voirie ou autres, en entretien du patrimoine naturel (forêts).

Vous trouverez toutes ces informations dans la lecture ludique de ce numéro du magazine. N'hésitez pas à me faire retour de tout commentaire constructif qui pourrait nous être utile pour nos actions futures. Je vous souhaite de belles vacances.

Avec ma sincère amitié

Jacques JALLAIS

POINT D'ACTUALITÉ

Un récent épisode orageux a mis en évidence la problématique des fossés. Il fut une époque – pas si éloignée – où les communes et le département « curaient » les fossés, manuellement ou mécaniquement. L'eau pluviale s'écoulait ainsi rapidement sur l'aval. Depuis, la réglementation relative à la protection de la flore et la faune a été mise en place par l'Etat. L'intervention dans un fossé est toujours possible selon ces directives réglementaires. On ne peut plus surcreuser un fossé, il existe des périodes d'interventions conseillées. Quant à un fossé toujours en eau, il est considéré comme un ruisseau. Alors s'applique les contraintes dépendant de la « loi sur l'eau » (obligations selon les interventions envisagées d'établir un dossier de « déclaration » ou « d'intervention » des travaux). Si vous êtes sujet à des nuisances relatives à un fossé ; je vous invite à prendre contact avec un élu en mairie.

PHOTOS DU 14 JUILLET :



UN BEL HOMMAGE



C'est avec beaucoup de tristesse que vous écrivons ces quelques lignes à la mémoire de Jean-Paul DESMIT.

Jean-Paul nous a quitté subitement à l'aube de ses 69 ans. Cette disparition brutale laisse un grand vide parmi nous. Jean-Paul est parti après seulement quelques belles années de retraite, essentiellement consacrées à de multiples voyages en camping-car et à sa famille. Il incarnait les valeurs que sont le travail, l'honnêteté et le respect. Par deux fois il s'était investi dans la vie municipale en 2014 et 2020. Homme de caractère et de bon sens, il s'était intégré sans problème au sein du groupe d'élus en apportant son expérience ..., et aussi son humour. Jean-Paul DESMIT restera dans la mémoire des salixiens(nes) qui l'ont connu et estimé. Au revoir Jean-Paul.

LA VIE DE LA COMMUNE

Le CCAS : Leurs actions



Danse, écoute et partage

Comme chaque année, fin janvier, afin de fêter l'épiphanie, le CCAS (Centre Communal d'Action Social) de notre commune a organisé son traditionnel thé dansant pour nos aînés. En accompagnement de la traditionnelle galette, les invités ont pu se régaler autour de brochettes de fruits, thés, cafés et chocolats. Le dimanche 24 mars, le CCAS a également convié les personnes de 70 ans et plus à se retrouver pour partager le «repas des Rameaux». Épaulée de leurs conjoints, toute l'équipe a oeuvré pour leur offrir une belle journée festive. Cette année, 145 Salixiens avaient répondu à l'invitation. M. Émile FERRY avec ses 98 printemps et Mme Yvonne ROUSSEL 93 ans ont été nos doyens de l'assemblée et furent mis à l'honneur. M. Jean-Paul BRETZNER, fêtant son anniversaire le jour là, n'a pas été oublié. Cette journée a été reconnue de tous comme un bon moment de partage, une ambiance conviviale et presque familiale. A l'occasion des fêtes de Pâques, nos aînés résidents en EHPAD ont reçu la visite des membres du CCAS porteurs d'un petit présent. Le CCAS de votre municipalité est également un service pouvant épauler toutes personnes rencontrant des difficultés momentanées financières ou administratives.



Le CCAS : Décès de notre Doyenne



Notre centenaire nous a quitté en février dernier et repose au cimetière de la commune. Nelly JEANNE était née le 29 septembre 1922 à Fécamp. C'est à l'âge de la retraite, qu'elle est venue s'installer à Saulcy, après avoir rénové son chalet rue Maréchal de Lattre de Tassigny. Elle pratiquait la randonnée avec ses amis de Senones, et organisait avec eux des sorties et des repas. Passionnée d'art, elle aimait visiter les expositions de peinture et adorait les musées. Depuis une dizaine d'années, Mademoiselle JEANNE faisait appel à un couple de Salixiens pour ses courses, un peu de ménage et l'entretien de son jardin. Elle ne sortait plus beaucoup mais était toujours très occupée dans sa maison. Elle avait voulu marquer le coup pour son centième anniversaire en organisant un goûter pour ses neveux et nièces, ses amis, son entourage, et quelques Salixiens de sa décennie qu'elle ne connaissait pas puisqu'elle n'avait jamais vraiment pris le temps de participer à la vie de la commune. Quelques mois avant sa mort, la visite du médecin, des infirmières, et des différentes aides quotidiennes lui ont permis de rester à son domicile jusqu'à la veille de son décès comme elle l'avait souhaité.

Les cérémonies patriotiques



Hommage aux Folmards

Le 28 avril, lors de la journée nationale du Souvenir des Victimes et Héros de la Déportation s'est également déroulé l'hommage à Marcel et Georges FOLMARD à la stèle route du Pair, érigée à leur mémoire. M. le Maire était entouré d'élus, de représentants patriotiques, de la gendarmerie et des pompiers. Odetta, la fille de Marcel, n'a pu être présente en raison de son état de santé

8 Mai

La victoire de la seconde guerre mondiale marque une date importante dans notre histoire, pour cela, un hommage a été rendu devant le monument aux morts de notre commune. M. JALLAIS, entouré des enfants Salixiens, a prononcé un discours poignant sur cette dure période. Ce rassemblement a été un bon moment de partage qui s'est prolongé autour d'un verre de l'amitié.



La semaine des Arts

Sous un soleil radieux s'est tenue l'inauguration de la 34ème semaine des Arts à Saint-Léonard en compagnie de nombreux élus et du Quatuor Lohere. En effet, du 9 au 12 mai, expositions, conférences, concerts et animations se sont déroulés dans dix communes de notre agglomération (Anould, Ban-sur-Meurthe, Clefcy, Entre-Deux-Eaux, Fraize, Le Valtin, Mandray, Plainfaing, Saint-Léonard, Saulcy-sur-Meurthe et Taintrux). Le prix Astrid Thisse décerné à l'oeuvre choisie pour sa beauté et son originalité a été remis par le Docteur PINZE et attribué à Mme Nicole FERRY. Le prix de la commune de Saulcy-sur-Meurthe a été attribué à Mme Monique VUILLEMIN (au milieu sur la photo de droite).



Le feu d'artifice Salixien



Le samedi 15 juin s'est déroulée la tant attendue soirée festive des feux de la Saint-Jean. Cette année, elle a été organisée par le FC Saulcy pour la partie restauration et buvette. L'inauguration de cette animation, ainsi que de la fête foraine, s'est déroulée en présence des élus locaux, avec le concours de Miss Vosges 13-15 ans, Emmy GRIVEAU (jeune salixienne), accompagnée des majorettes, et du groupe « Déodat'roots » qui a animé toute la soirée. Un beau feu d'artifice, offert par la municipalité, a été tiré depuis le stade de football salixien. Malheureusement, pour cause de restriction et d'interdiction, le traditionnel feu de Chavande n'a pas pu être embrasé.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Un Carnaval Salixien

Le samedi 16 mars, l'association des parents d'élèves «Saulcy Sourit» a organisé, à l'ancien séminaire, le meilleur des carnivals pour nos petits Salixiens. Soixante-dix enfants se sont inscrits et sont venus munis de leur plus beau déguisement pour profiter de ce bel après-midi. Entre maquillage, loisirs créatifs, défilés et bon goûter, chaque enfant a pu trouver de quoi s'amuser. Un bon moment de convivialité déguisé, très bien orchestré par «Saulcy Sourit».



Une chasse aux oeufs

Le dimanche 7 avril, dans le parc de l'ancien Séminaire, le comité des fêtes de notre commune a organisé sa célèbre chasse aux oeufs pour nos petits Salixiens. Pas moins de soixante-quinze enfants se sont retrouvés, sous un soleil radieux, pour chercher, épier, et découvrir les plus belles cachettes de cette forêt. Les enfants ont pu recevoir un cadeau selon un tirage au sort effectué par âge. Cette chasse s'est terminée par un pot de l'amitié partagé entre parents et enfants. L'association remercie la Municipalité pour la mise à disposition de ce joli site.



Une partie de pêche



Le 8 mai, à l'étang Pasquier situé rue Vaucourt, s'est déroulé une partie de pêche organisée par l'association des chasseurs de notre commune. Une cinquantaine de pêcheurs se sont retrouvés pour attraper la plus grosse truite de l'étang, un poisson de 2,2kg a été sorti par le meilleur d'entre eux. Autour d'un barbecue, la bonne ambiance était de mise, cette journée a été appréciée de tous sous le signe de la convivialité !

Une soirée théâtre



C'est dans la joie et la bonne humeur que le 20 avril s'est déroulé le repas théâtre. Une vingtaine de bénévoles du comité des fêtes de notre commune servaient le repas précédant le spectacle. La troupe des compagnons du Neuné jouait cette année la pièce «Miaou-Miaou», comédie en trois actes écrite par Elodie CHAMBON, devant cent-cinquante convives ravis. Un succès une fois de plus !



Une rando en famille



Pour une première édition, «Saulcy Sourit» s'est lancée dans l'organisation d'une randonnée familiale en proposant trois parcours différents. Ceci a permis une participation collective sur des parcours de différentes distances et de dénivelé en fonction du niveau sportif de la famille. Les sentiers étaient bien fléchés, et des énigmes avaient été déposées tout au long de la balade pour occuper petits et grands. Cette journée a rencontré un franc succès avec 189 marcheurs adultes et 79 enfants qui se sont prêtés au jeu !

Un Jardina'Saulcy

L'association «Saulcy Sourit» s'est associée à «Saulcy en Vert» pour organiser une journée autour du jardinage le 20 mai. Petits et grands ont pu trouver leur bonheur en creusant la terre pour planter les cucurbitacées, en décorant de peinture des morceaux de bois en forme de bonhomme, ou encore en parcourant un sentier pieds nus. Cette journée ensoleillée a réuni environ quatre-vingt personnes qui ont pu échanger sur les bienfaits de la nature.



Un vide grenier



Ce dimanche 22 juin, le comité des fêtes de notre commune a organisé son traditionnel vide grenier. Malgré le temps mitigé, les exposants étaient présents et au complet sur le site Hortifibre. L'espace restauration a mobilisé toute l'équipe pour satisfaire les visiteurs. La journée fût un réel succès !

LA VIE SCOLAIRE

Les sorties scolaires



Le dernier trimestre a été rythmé par les différentes sorties scolaires dans nos deux écoles Salixiennes. Pour débiter, du 25 au 27 mars, un voyage découverte sur la faune et la flore a été organisé aux Voivres, à la «maison d'Ici» pour les GS, CP et CE1. Le 7 juin, les CE2 et les CM1 de l'école Pierre Bernard sont allés visiter le Vaisseau à Strasbourg. Le 11 juin dernier, les trois classes de maternelles se sont rendues à Kinzthém à Cigoland. La journée du 18 juin a permis aux élèves de CM1 et de CM2 de se rendre au parc du Petit Prince à Ungersheim. Tous ont été très heureux de partager leur journée avec leurs camarades de classe ainsi qu'avec leur professeur.



Un petit cadeau !



Le 5 juillet, la municipalité et l'association «Saulcy Sourit» se sont réunis dans la classe de CM2 afin d'offrir aux élèves un dictionnaire de langue étrangère (par la commune) et une carte cadeau avec un jeu de société (par Saulcy Sourit) pour leur départ vers le collège. Un moment convivial souligné par tous !



Un spectacle de cirque

Le 12 avril dernier, à la salle des fêtes de notre commune, s'est déroulé un spectacle de cirque présenté par les maternelles de l'école Jules Ferry à leurs parents. Avec l'aide de l'association des Nez Rouge, les enseignants ont initié nos petits à l'art du cirque. Les enfants étaient très heureux de montrer ce qu'ils avaient appris durant ses quelques mois.



Une Kermesse



Cette année, la kermesse de nos deux écoles communales s'est déroulée le 17 mai sur le site de l'ancien Séminaire. L'après midi a été animé par un clown automatisé (prêté par l'école des Nez Rouge). Cette visite a eu un franc succès auprès des petits et grands !

LES SERVICES DÉDIÉS À LA JEUNESSE

Le centre de loisirs Lor'Anim

Depuis janvier, l'association Lor'Anim a repris la gestion complète du centre de loisirs de notre commune sous la direction de Mme Marina LIMOUSIN. Les vacances de printemps ont fait un carton plein avec plus d'une cinquantaine d'enfants inscrits chaque semaine. Pour ce faire, les activités ont été multiples et ont permis à chaque enfant d'y trouver son bonheur. Malheureusement, la météo de la première semaine n'a pas favorisé beaucoup d'activités extérieures. Pendant une balade à Ban-sur-Meurthe, les enfants, bien habillés, ont fait un lâcher de ballon et ont découvert l'arbre Séquoia qui mesure plus de trente mètres. Malgré ce mauvais temps, les enfants ont trouvé plaisant de faire des activités manuelles. La deuxième semaine a été plus ensoleillée, les petites crapules ont pu faire plusieurs activités extérieures. Au programme, parc aventure, jeux collectifs et visite de l'aérodrome de Remomeix. Ce dernier est appelé Aérodrome René FONCK, en mémoire de l'As des As Salixien. Un beau clin d'oeil pour rappeler aux enfants que le célèbre pilote est originaire de notre commune. Petits et grands ont pu découvrir un avion, monter dedans, et même s'y mettre aux commandes. Une journée pleine de découvertes !



Une Nouveauté à la cantine

Le contrat avec l'ESAT « Les Alisiers » pour la livraison des repas de la cantine municipale a pris fin en avril 2024. Depuis le 29 avril 2024, René THIRION, traiteur de Moussey (88210), est le nouveau prestataire mandaté par l'Association Lor'Anim pour toute la partie restauration.

La bibliothèque

Compte tenu du peu de fréquentation et de l'existence d'un outil culturel d'importance qu'est la Boussole à Saint-Dié-des-Vosges, le Bureau municipal proposera à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal la fermeture de la bibliothèque municipale.

Les mercredis ALSH

Suite à la reprise en gestion du périscolaire et de l'extrascolaire par l'association Lor'Anim, certains parents se questionnaient sur l'ouverture de la garderie les mercredis. Un sondage a été effectué auprès des parents et une trentaine d'enfants pourraient potentiellement s'inscrire. La municipalité a pris le parti d'accueillir les jeunes à partir du 15 mai, mais malheureusement, peu d'entre eux ont répondu présent. Légalement, l'ouverture peut s'effectuer seulement avec un minimum de sept enfants. La décision a donc été prise de décaler cette ouverture à la rentrée de septembre 2024. Les inscriptions se feront via Lor'Anim, n'hésitez plus !

LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

Le panneau lumineux

Depuis peu, un nouveau panneau lumineux a été installé face à la boulangerie CHOSEROT sur la rue Raymond Panin. Il permet un meilleur affichage et son rendu est beaucoup plus qualitatif que l'ancien. L'investissement de ce panneau a été de 9 917,50 euros HT.



Le nouveau tracteur

Fin juillet, un nouveau tracteur a été mis à la disposition des employés communaux. Il va pouvoir les aider au quotidien en effectuant les tâches de balayage, de nettoyage de bord de chemin et de talus ainsi que les tontes. Ce véhicule équipé a été acheté par la commune au prix de 18 877 euros HT.



La consolidation Rue Fonck

Fin avril, la société Pasquier s'est occupée de rénover la Rue René Fonck située dans le quartier des censes. Cette dernière s'est faite en plusieurs phases. Ils ont commencé par nettoyer la chaussée avec une balayeuse, puis repris les importants nids de poule en enrobé à chaud. Ensuite, ils ont posé un gravillonnage en bicouche. Ces travaux de consolidation permettront une meilleure circulation ; cette route devant dans 2 à 3 ans être restructurée après la rénovation de la conduite d'eau potable par l'Agglomération.



Les travaux forestiers

Au niveau de la parcelle C115 et C116, au-dessus du chemin du Haut de la fête, dans le quartier de Claingoutte, la commune, sur 5 600 m², a procédé à une opération « expérimentale » de repiquage. L'ONF (Office National des Forêts) a sélectionné trois espèces d'arbres. Il s'agit de 150 pieds de Châtaigniers, 150 pieds de Chênes rouges et 500 pieds de Mélèzes d'Europe. Le prix final, comprenant la préparation, la protection, la plantation et l'achat des arbres, s'élève à 9 890,20 euros HT..



Les travaux sur la RD58

Au bord de la RD58, au niveau de l'entreprise PIANTANIDA, des travaux de réaménagement ont été effectués par nos employés communaux. Les rives de l'Anoux ont été réhabilitées en abattant les arbres malades voire dangereux. Un nouveau garde corps en bois a été installé pour sécuriser le passage à pied sur le trottoir.



La base d'adresse locale

La création des voies et des adresses en France est du ressort des communes. Chacune d'entre elles doit avoir procédé à cette base de données pour fin 2024. Des adresses à jour, c'est la garantie de voir ses commerces et activités économiques bien référencés, ses habitants plus rapidement secourus, car plus précisément localisés. Pour tous, c'est aussi le gage d'un accès aux services publics en ligne et à la fibre optique. Pour cette prestation, la commune a fait appel à la Société SOGEFI, spécialisée dans la valorisation des données géographiques, pour un montant de 5 100 euros HT. Ce qui a permis de certifier 100% des adresses de la commune spécialisée. Pour les entreprises qui ont une modification de leur numérotation suite à l'adressage et s'il y a une incidence sur le Kbis, la modification du Kbis est gratuite.

L'avancée sur la RD58

La réfection de la RD58 (rue des Déportés) suit son cours normalement. Les travaux d'enfouissement des réseaux secs, confiés au SDEV (Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges) et réalisés par l'entreprise SOTRECA sont pratiquement terminés. Finis les câbles aériens (réseaux électrique, éclairage public et téléphonie). Le nouvel éclairage public à base de LED est maintenant en service. D'août à fin novembre, l'aménagement du trottoir et piste cyclable sera effectué de l'entrée Saulcy côté Sainte-Marguerite jusqu'au carrefour rue du Soucheté. Cette opération d'envergure concernant 1 200 ml de voirie départementale, nécessite des interventions lourdes et un long temps de réalisation vu la complexité des travaux à coordonner et réaliser. La municipalité est consciente des désagréments engendrés aux riverains et à la population. Aussi nous sollicitons votre patience ; qui sera nous n'en doutons pas remerciée par le confort futur de circulation sur cet axe.

LA CASDDV

LA REOMI

N° 12 PRINTEMPS 2024 Tous Secteurs

FOCUS SUR LES EMBALLAGES

BACS JAUNES NON FACTURÉS

Les levées des bacs et conteneurs jaunes sont compris dans votre abonnement. Ils ne seront pas comptabilisés dans la part variable de votre redevance.

ADOPTEZ LE BON GESTE DE TRI

Déposez les emballages tels quels, sans les tasser ou les compacter. Sinon, lors du ramassage, il sera difficile de les collecter. Le bac ne sera pas vidé entièrement dans le camion de collecte.

RAPPEL CONSIGNES



CE QU'ILS DEVIENNENT



Une question, un doute ?

Les agents du service Déchets vous répondent :

Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges
1, place de l'Europe, 88100 Saint-Dié-des-Vosges
03-29-52-65-59
dechets@ca-saintdie.fr

Toutes les fiches d'informations sont disponibles sur notre site communal dans l'item «Environnement» puis dans «REOMI».

N° 77 PRINTEMPS 2024 Tous Secteurs

COLLECTE DES DÉCHETS QUE FAIRE EN CAS D'EMMÉNAGEMENT OU DE DÉMÉNAGEMENT

UNE SEULE CHOSE À FAIRE :

⚠ Déclarer son emménagement ou son déménagement au service Déchets, car c'est la période d'utilisation du service qui est prise en compte.

focus
Même en cas de déménagement sur le territoire, le bac doit être laissé à l'ancienne adresse.

COMMENT PROCÉDER :

- 1 Téléchargez le formulaire correspondant sur : <https://www.ca-saintdie.fr/Me-pratique/service-dechets/redevance-incitative-reomi>
- 2 Envoyez-le :
par mail : dechets@ca-saintdie.fr
ou par courrier : Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges
1, Place de l'Europe 88100 Saint-Dié-des-Vosges



PRÉSERVEZ VOTRE BUDGET ET L'ENVIRONNEMENT

L'Agglo
vous propose des équipements pour réaliser des économies d'eau potable à prix avantageux !

Récup'Eau

Réservations auprès de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, dès le 4 avril 2024, et jusqu'à épuisement des stocks.

Opération soutenue par



Pour plus d'informations : www.ca-saintdie.fr
auprès de Céline PRIME au 06 30 20 46 24, recup-eau@ca-saintdie.fr
Permanence le mardi, de lundi au jeudi,
au 11 place de l'Europe Valéry Giscard d'Estaing à Saint-Dié-des-Vosges



Vous pouvez vous rendre sur notre site internet pour découvrir l'intégralité de ce guide dans la catégorie environnement et l'item «composteur», chaque geste compte.

Le dossier, pour pouvoir disposer d'un récupérateur d'eau avec la CASDDV est disponible en mairie ou sur notre site internet en format PDF

Agenda :

- **La soirée Théâtre** organisée par le Comité des fêtes le samedi 5 octobre
- **La soirée dansante** organisée par les Black Course le samedi 19 octobre
- **La Libération de Saulcy-sur-Meurthe**, 80 ième anniversaire le samedi 23 novembre
- **La soirée Beaujolais** organisée par le Comité des Fêtes le samedi 30 novembre
- **La Sainte Barbe** organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers le samedi 7 décembre
- **Le Marché de Noel** organisé par Saulcy Sourit le dimanche 15 décembre

Nuisances sonores

L'arrêté préfectoral n°964-08 du 26 décembre 2008 précise que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Lundi : 8h30-12h00 et 14h00-19h30
- Mardi : 8h30-12h00 et 14h00-19h30
- Mercredi : 8h30-12h00 et 14h00-19h30
- Jeudi : 8h30-12h00 et 14h00-19h30
- Vendredi : 8h30-12h00 et 14h00-19h30
- Samedi : 9h00-12h00 et 14h00-19h00
- Dimanche et jours fériés : 10h00-12h00

Opération Ravalement de façade

En 2008, le conseil municipal avait décidé, par délibération, de soutenir les Salixiens avec une aide uniquement communale pour les ravalements de façades de leur résidence principale. Il est important de rappeler que depuis 2008, il y a eu 57 dossiers subventionnés par notre commune.

Quelques chiffres :

Budget primitif pour 2024 :

- 1ère tranche de l'aménagement de la rue des Déportés : **620 000 euros TTC**
- Travaux routiers sur trois voies communales (Bietrix haute, La Maize, La Poule qui Boit) : **100 000 euros TTC**
- Trottoirs rue d'Alsace : **42 000 euros TTC**
- Extensions et enfouissement des réseaux électriques (RD 58 et rue des écoliers) **408 200 euros TTC**
- Rénovation arrière de l'ancien séminaire (façade + corniche) : **57 700 euros TTC**
- Remplacement luminaire par des LED: **50 386,20 euros TTC**
- Installation et pose d'un nouveau portail école Pierre Bernard : **8340 euros TTC**
- Extension et fin du dispositif vidéoprotection (5 caméras) : **78 276 euros TTC**
- Vidéoprojecteur et écran à la salle des fêtes : **10 942,83 euros TTC**
- Main courante du stade : **10 000 euros TTC**
- Achat de deux caméras pour dépôt sauvage : **900 euros TTC**
- Rénovation du logement au dessus de la poste : **50 000 euros TTC**

Numéro utile :

L'astreinte concernant l'eau n'est plus communale. Merci de contacter directement l'astreinte de la CASDDV de l'eau au : 07-87-41-77-42

Retrouvez l'actualité de notre commune, les informations pratiques, les articles sur les manifestations récentes ainsi que les procès verbaux des Conseils Municipaux Rendez-vous sur :

www.saulcy-sur-meurthe.fr